

Le 21 août 2009

Objet : Lignes directrices de la présentation de planification de la responsabilisation hospitalière (PPRH) 2010-2012

Chers collègues,

Au nom du Comité conjoint RLISS-OHA de direction de l'ERS-H, nous sommes heureuses de vous fournir un exemplaire des Lignes directrices de la PPRH 2010-2012.

Le Groupe de travail sur les Lignes directrices de la PPRH a fait un excellent travail dans ses efforts pour recueillir les commentaires et suggestions des hôpitaux et des RLISS sur l'ébauche des Lignes directrices de la PPRH et les incorporer dans le document. Nous remercions le Groupe de travail et tous ceux et celles parmi vous qui ont présenté des commentaires et suggestions directement ou par le biais des exercices de simulation théorique.

Les Lignes directrices de la PPRH décrivent comment les hôpitaux et les RLISS collaboreront pour mettre en œuvre la stratégie globale, soit de concevoir et fournir des services hospitaliers permettant d'offrir des soins hospitaliers sécuritaires, accessibles, durables et de grande qualité avec les ressources disponibles. Les RLISS et les hôpitaux devraient tenir compte de cette stratégie lorsqu'ils entament le processus de planification. Les lignes directrices contiennent un calendrier pour la présentation des documents de la PPRH qui va jusqu'à la réalisation des Ententes sur la responsabilisation en matière de services dans les hôpitaux.

Les cibles de planification financière, qui constituent l'un des principaux piliers du processus de planification, ne sont pas encore disponibles. Des discussions sont en cours avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée à ce sujet. Ces cibles devraient être connues d'ici le début de l'automne. Quoi qu'il en soit, nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation. Le Comité reconnaît que cela risque de poser des défis pour le processus de planification et qu'il faudra possiblement ajuster le calendrier de présentation en fonction de la date de communication des cibles de planification. Toutefois, nous exhortons les hôpitaux et les RLISS à réaliser le processus de PPRH en adoptant le 30 novembre 2009 comme date de présentation.

Le Comité de direction de l'ERS-H poursuit ses efforts pour rendre plus précis les indicateurs de rendement, lesquels devraient être disponibles à la fin d'août. Un modèle ERS-H amélioré sera disponible en octobre. **Surveillez les futurs communiqués du Comité de direction de l'ERS-H pour obtenir des renseignements à jour sur les principales étapes.**

En vous remerciant de votre participation soutenue à ce très important processus, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.



Marian Walsh
Coprésidente du Comité de direction de l'ERS-H



Sandra Hanmer
Coprésidente du Comité de direction de l'ERS-H